



PROPOSITION DE LOI

pour promouvoir l'égalité hommes/femmes dans le sport

Lutter contre les préjugés de genre dans le sport

**Rédigée et présentée par les élèves de la classe de 6ème4 du collège Claude Tillier
(Cosne sur Loire, Nièvre)**

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La pratique sportive est importante dans la vie de chaque être humain. Elle permet en effet de se maintenir en bonne santé, d'être à l'aise dans son corps, de se défouler, de ressentir un bien-être psychologique, de prendre confiance en soi... Elle permet aussi d'acquérir des qualités utiles tout au long de notre vie : la rigueur, la persévérance, la tolérance, l'entraide...

Cependant, des différences existent toujours entre hommes et femmes dans le sport : inégalités salariales, tenues sexualisées dans certaines disciplines pour les femmes, fréquentation des espaces urbains de sport plus rares pour les femmes (terrains de basket, skate-parks...), traitement dans les médias inégal (sous-représentation des femmes sportives dans les médias, traitement souvent caricatural...), temps consacré à la pratique sportive plus faible pour les femmes, nombre de licenciés (38 % de femmes parmi les licenciés de l'ensemble des fédérations sportives d'après l'INSEE en 2017 ; 9 % de femmes licenciées de la Fédération Française de Football en 2023 d'après Statista), choix des disciplines (activités d'entretien, de mise en forme et de loisir sportif davantage représentées chez les femmes)... Les inégalités sont nombreuses et elles concernent les professionnels comme les amateurs.

Nous avons remarqué qu'il existe une vision sexuée du sport dès la petite enfance et qui dure dans le temps. Dès l'enfance puis à l'âge du collège, les garçons pratiquent plus souvent du sport que les filles et davantage en club et en compétition. De plus, les différences dans les activités choisies sont très visibles : la danse et la gymnastique dominant chez les petites filles, le football et le judo chez les garçons. Les sports préférés des garçons impliquent le combat, le jeu collectif, d'être dehors ; ceux des filles sont des activités individuelles, à l'intérieur, permettant de développer le maintien et la « beauté » du corps. Les sports demeurent donc très « genrés » : il y a des sports dits « féminins » et d'autres dits « masculins ». Par ailleurs, beaucoup de filles arrêtent le sport à l'adolescence, en lien avec la puberté et les changements du corps.

C'est pour toutes ces raisons qu'il nous a semblé important de proposer une loi permettant de lutter contre les préjugés de genre dans le sport et de faire que chaque enfant ou adolescent ose la pratique du sport dont il a envie.

PROPOSITION DE LOI

Article 1^{er}

Les tenues des sportives et sportifs, dans le cadre des compétitions, ne doivent pas être un objet de sexualisation des corps et elles doivent permettre à tous de pratiquer leurs disciplines en respectant les notions de sécurité et de confort. Pour atteindre cet objectif, les tenues doivent être identiques pour femmes et hommes quand cela est possible : beach-volley, saut en longueur, gymnastique...

Article 2

Des rencontres avec des sportives et sportifs reconnus à différents niveaux de territoires (local, départemental, régional, national) dans des disciplines où leur genre est minoritaire sont organisées dans les établissements scolaires, dans le but de sensibiliser les élèves à la diversité de l'offre sportive mais également aux difficultés parfois rencontrées dans la pratique de ces sports.

Article 3

Le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse, des sports et des jeux olympiques et paralympiques met en place une opération publicitaire, dont le but est de lutter contre les préjugés de genre dans le sport, à travers une campagne d'affichage illustrant les stéréotypes existants (scène de mêlée de rugby masculine avec le slogan suivant « les filles aussi voudraient s'en mêler »).

Article 4

Des stages sportifs obligatoires sont dispensés aux élèves de 6^e, 5^e et 4^e, à la manière des stages de découverte du monde professionnel réalisés par les élèves de 3^e. Ces stages sportifs sont l'occasion pour les élèves de découvrir des sports moins connus et moins pratiqués par les filles et les garçons à l'image du tir à l'arc, du water polo, ou encore du canoë kayak.